

## **HENRY MAXENCE**

Vous trouverez ci dessous mes réponses à vos 12 questions :

1- OUI je m'engage à maintenir et même à développer l'apprentissage, partant du principe que le travail est la 1ère des dignité de la personne. Je souhaite même l'apprentissage dès 14 ans (avec suppression du collège unique) ainsi que l'assouplissement des contraintes qui pèsent que les apprentis mineurs.

2- OUI le seul moyen de favoriser l'emploi est la baisse drastique des charges patronales (de 3 pts mini) et de l'IS (à 25%). Il n'est pas normal qu'un artisan supporte 70% de charges et d'impôts divers, ce qui est confiscatoire.

3- OUI il faut permettre aux artisans d'accéder à des diplômes via la VAE, à condition qu'elle se base essentiellement sur les compétences. Il faut aussi que les diplômes portés par l'Education Nationale soient plus en phase avec la réalité du métier. Pour se faire je souhaite que les branches et les syndicats professionnels puissent créer et porter des diplômes qui répondent pleinement à la réalité du marché.

4- Je suis favorable à un nouveau statut unique du travailleur indépendant avec une fiscalité qui s'appliquerait à tout artisan travaillant seul. Pour les artisans à la tête de TPE ou de PME, il faut envisager une baisse forte de leur fiscalité comme indiqué au point 2.

5- Il me semble nécessaire de limiter le recours aux travailleurs détachés en prônant la directive Molière et, à termes, en favorisant une harmonisation fiscale au niveau européen. La France doit également arrêter de vouloir être toujours plus royaliste que le Roi en exigeant des normes et des contraintes qui ne pèsent pas sur les épaules des autres pays de la zone euro.

6- OUI je suis d'accord pour que les bénéfices réinvestis ne soient pas taxés, ce qui est totalement injuste au regard des autres régimes. Seuls les bénéfices reversés au chef d'entreprise doivent être taxés, d'une manière non confiscatoire cependant.

7- OUI comme je l'ai indiqué en point 4 avec, naturellement une séparation des patrimoines afin de favoriser l'entrepreneuriat et la prise de risque...

8- Suppression du RSI et création d'un statut du travailleur indépendant avec un niveau de fiscalité adapté (qui ne doit pas être aligné sur le régime général...) proche de ce qui existe pour l'auto entrepreneur, soit un prélèvement de 25% environ.

9- OUI

10- Sur le principe OUI

11- OUI je pense que c'est bien là un des rôles de la chambre des métiers et de l'artisanat, non ?

12- OUI car je crois en l'utilité de ces corps intermédiaires.